

COMPTE RENDU de la REUNION des DELEGUES DU PERSONNEL
Agence de TOULOUSE
En date du 27 Mars 2018

Heure de début de réunion : 11h10

Heure de fin de réunion : 11h43

➤ Présents :

Pour les Représentants du personnel :

M Maubert

M Rayssac

Pour la Direction:

M Chaboy

Question CGT :

1) Mr. Berceau s'est vu demandé de faire une modification à son circuit... Est-ce à lui de le faire ? Est-ce à l'agence de le faire ? Est-ce au client de le faire ? Y a-t-il un texte, une règle qui prévôt ?

Mr BERCEAU a pris l'initiative tout seul de changer son circuit. Quand l'agence a appris que M Berceau faisait une rotation supplémentaire, il lui a été demandé d'arrêter le temps que le conseil départemental valide ces modifications

2) Ce monsieur fait mention également d'un nombre conséquent d'heures manquantes depuis septembre, prévoyez-vous de le régulariser avant le mois de Juillet ?

Nous avons revue toutes ces heures avec lui et tout sera régularisé le mois prochain.

3) L'inspecteur du travail de Toulouse, Mr. Benezech, son remplaçant ainsi que celui de Montpellier, Mr. Illy, m'ont envoyé un mail répondant à notre interrogation sur les garanties de salaire. Vous trouverez en pièce jointe ce mail... Que pouvez-vous nous répondre ? Nous n'avons pas les questions posées à l'IT mais seulement leur compte rendu

4) Mr. Bénézech nous a dit également être surpris et choqué que les délégués du personnel n'aient aucun contact avec les salariés de l'agence... Que nous répondez-vous ?

M Bénézech ne nous a pas contacté sur ce sujet, nous ne savons pas de quoi vous parlez. Il est d'ailleurs totalement faux de dire que les délégués du personnel n'ont aucun contact avec les élus.

5) Sur l'avenant 108 étendue à notre convention collective, il est noté un sigle "SMPG"? Que symbolise-t-il ? Que signifie-t-il ? Comment est-il appliqué ?

Salaire minimum professionnel garantie. Il est appliqué suivant la convention collective. Le SMPG s'entend pour un salarié travaillant sur la base d'un temps complet soit 151.67h/mois.

6) Mr. Berceau n'est pas payé pour ses 3 rotations mais juste le temps d'attente entre la 2ème et la 3ème rotation. Il y a eu un précédent à cette histoire (à notre connaissance) mais il y avait eu un accord avec le chauffeur et l'agence au préalable. Or, pour ce monsieur rien n'a été conclu... Qui s'occupe de ces agencements de tournée ?

M berceau a été contacté par son responsable, le problème est résolu.

7) Nous avons eu vent qu'il y a eu plusieurs départs (démission ou autre) sur la région de Bordeaux. Nous savons que cette région s'est vu attribué plusieurs circuits cette année. Pouvez-vous nous faire un point sur les mouvements du personnel depuis la rentrée ? Nombre d'arrivée /départ... Causes de départ (licenciement, démission...) dans ce secteur et dans toute l'agence ?
Nous avons eu 2 départs récents de « jeunes » qui ont démissionné pour trouver un travail à temps complet. Le registre du personnel est consultable en agence

8) Mme Luis et Mr. Berceau arrivés en septembre dernier dans notre établissement, déclarent ne jamais avoir reçu nos coordonnées (DP, CHSCT... ni dans le livret d'accueil, ni dans un autre courrier). Sont-ils les seuls? Comment pouvons-nous vérifier ensemble ces envoies ?... N'était-ce pas notre travail ?... Ils ont dû batailler et batailler encore pour enfin trouver le site internet de la CGT Vortex pour pouvoir nous laisser un message qui nous a été transmis... Nous avons appris que dans d'autres régions il y a eu des problèmes similaires.
Nous ne sommes pas informés de ce dysfonctionnement. Tous les salariés ont reçu avec leur BP de septembre la liste des élus

9) Du coup, qui vérifie l'envoi de nos contacts ? Sommes-nous délégués de ceux qui ont des problèmes ?
L'envoi est fait par le service paye du siège

10) En rapport avec la satisfaction du personnel dans les résultats de l'enquête reçu ce mois-ci, il est indiqué que le personnel de notre établissement est le plus heureux de tous les transporteurs de personnes... Qui a participé à ce sondage ? Quand ? Comment ? Quel institut de sondage ? Quelle valeur ? Pourquoi chaque agence n'a pas réalisé un sondage complet ?
Il s'agit d'un sondage indépendant. La direction n'était pas informée de cette enquête. Nous avons appris ces résultats en même temps que tout le monde dans le journal.

11) Quand va-t-on passer au nouveau système de contrôle des heures ? Que reste-t-il à négocier ? Est-il déjà en test ? Où ? Et comment se passe ces tests ? Comment prévoyez-vous de l'apprendre aux personnes qui ne savent pas utiliser un smartphone ou internet ?
Une première réunion préparatoire doit avoir lieu le 12 avril avec les organisations syndicales

12) Lorsqu'un élève part en stage ou dans un établissement « hors scolaire », est-il pris en charge par nos services ? Est-il possible qu'il le soit ? Comment ?
Non, c'est le conseil général qui nous donne une autorisation de faire ce transport.

13) Mme Colle ne travaille plus les mercredis. Elle n'est donc plus payée les mercredis selon votre logique. Cependant, son contrat stipule 5 jours de travail par semaine et non 4. Prévoyez-vous de la régulariser avant Juillet ?
Mme Colle ne veut pas signer son nouvel avenant. Une régularisation sera faite en fin d'année scolaire si nécessaire

14) Le CG 64 a dit à Mme Colle que l'emploi du temps de l'élève Maryne Labasse n'a pas été communiqué ni par l'établissement ni par Vortex. La prestation est donc payée. Qui peut et doit communiquer les emplois du temps de tous les élèves ? Selon le CG c'est à l'établissement, les parents ou le prestataire.
La prestation n'est pas payée par le CG. C'est à l'élève de fournir son emploi du temps et au conducteur de l'envoyer à son responsable afin de mettre à jour le logiciel d'exploitation.